Grand Poitiers Communauté urbaine

Programme Local de l'Habitat

Approuvé le 6 décembre 2019, le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2024 de Grand Poitiers poursuit sa mise en œuvre.

Ce document permet à Grand Poitiers d'affirmer sa volonté de décliner une stratégie commune et concertée en matière d'habitat à l'échelle de ses 40 communes.

Issu d'une démarche ayant impliqué de nombreux partenaires entre juillet 2017 et mars 2019, le PLH propose quatre grandes orientations, dont découle une politique intercommunale ambitieuse et volontariste.

Les 4 grandes orientations du PLH de Grand Poitiers

- Être chef de file en matière de politique de l'habitat sur des objectifs partagés avec les communes et s'appuyant sur des partenariats forts avec les acteurs du territoire, permettant la co-construction des décisions et des dispositifs
- Renforcer le caractère attractif et accueillant du territoire au sein de la région Nouvelle-Aquitaine, par la reconnaissance de ses spécificités : agglomération à taille humaine, dynamique, accessible, au cadre de vie agréable, proche de la nature, ville universitaire importante...
- Promouvoir un urbanisme des arts de vivre au sein de son territoire dans sa diversité humaine, sociale et géographique, via :
 - L'adaptation des objectifs à chaque contexte en tenant compte des particularités du territoire et jouant sur les complémentarités
 - La recherche d'un positionnement du parc public, complémentaire à celui du parc privé et permettant à chaque ménage de choisir son lieu de vie
 - La mise en œuvre d'une politique de peuplement contribuant à l'objectif général de mixité sociale.
- Encourager fortement l'expérimentation et l'innovation pour répondre aux enjeux de transition énergétique, de transition numérique et pour inventer l'habitat de demain.

Quelques objectifs du PLH en résumé

- 0,6% par an de croissance démographique projeté (contre +0,4% par an actuellement)
- Un objectif de 1 000 nouveaux logements par an (contre 850 logements par an constatés ces dernières années)
- Le maintien du taux de 22% de logements locatifs sociaux à l'échelle de Grand Poitiers (impliquant d'orienter la production sur les communes en déficit SRU) avec annuellement 220 logements locatifs à produire (contre 170 actuellement) et 40 nouveaux logements privés conventionnés (contre 25 actuellement)
- Des objectifs de réhabilitation du parc privé via la mise en œuvre d'outils complémentaires : dispositif global d'intervention sur le parc privé en cours de définition, un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés dégradées, l'appui possible des particuliers désireux de mener des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement, sur l' Espace Info Energie de Grand Poitiers , etc
- La réhabilitation de 350 logements du parc locatif social annuellement (dont 250 aux Couronneries dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain)
- L'objectif de répondre aux besoins des habitants par une politique de mixité sociale intégrant une réflexion sur l'adaptation de l'offre de logement, la prise en compte des enjeux de peuplement et l'accompagnement des demandeurs d'un logement social
- Initier des projets de logements innovants confortant l'attractivité du territoire et répondant aux évolutions des modes d'habiter
- Alimenter et structurer un observatoire de l'habitat, du foncier et de la consommation d'espace pour le suivi du PLH et du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Grand Poitiers.

Les bilans annuels du PLH

Pour mettre en œuvre ces orientations et atteindre ces objectifs, le PLH de Grand Poitiers comprend un programme de 18 actions thématiques.

Il intègre aussi une fiche par commune déclinant les objectifs et actions à mettre en œuvre à cette échelle, afin de spécifier comment chacune contribue à l'atteinte des objectifs d'agglomération.

Pour connaitre l'état d'avancement des 18 actions thématiques du PLH, vous pouvez télécharger les bilans :

- Année 2020 (PDF - 4 Mo)
- Année 2021 (PDF - 1,5 Mo)
- Années 2020 - 2023 (PDF - 2,2 Mo)
- Année 2024 (PDF - 952 Ko)

Retrouvez les jeux de données associés à cette thématique en Open Data :

https://www.grandpoitiers.fr/programme-local-de-lhabitat?

Urbanisme-Situation des communes vis-à-vis de l'article 55 de la loi SRU-Grand Poitiers (https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/urbanisme-situation-des-communes-vis-a-vis-de-larticle-55-de-la-loi-sru-grand-po/table/)

Contact

Informations sur l'habitat, Direction Urbanisme - Mixité sociale

15 place du Maréchal Leclerc - CS 10569
86021 Poitiers Cedex (https://www.google.com/maps/?q=15+place+du+Maréchal+Leclerc+-++CS+10569+86021+Poitiers Cedex)
0549523535
Courriel
ITINÉRAIRE (HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//46.580102,0.341183)

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30